

nestes conséquences. L'on fut tellement convaincu, parmi les sulpiciens, des heureux effets produits par le mémoire de Mgr. Plessis, que M. Roux lui en adressa des remerciements.

Avant de quitter Londres pour se rendre à Rome, l'évêque de Québec avait informé M. Lartigue qu'il avait l'intention de le proposer au saint-siège pour le gouvernement spirituel du district de Montréal. Ce digne prêtre témoigna une extrême répugnance à se laisser imposer une charge semblable ; il consentit enfin à l'accepter, mais à la condition expresse qu'il obtiendrait avant tout l'approbation de M. Duclaux, supérieur général des sulpiciens.

M. Duclaux donna son consentement après s'être assuré de celui de M. Roux. Ces deux messieurs, cependant, comprenaient que le district de Montréal serait détaché du diocèse de Québec, et s'étaient expliqués formellement sur ce point ; M. Lartigue s'attendait lui-même qu'il en serait ainsi ; aussi fut-il surpris lorsqu'il apprit que, pour ne point causer d'ombre à la cour de Londres, qui avait exprimé l'intention de ne reconnaître officiellement que l'évêque de Québec, le saint-siège s'était contenté de nommer les nouveaux dignitaires, non pas évêques diocésains, mais auxiliaires et suffragants de l'archevêque de Québec.

“ Vous m'annoncez, ” écrivait M. Lartigue à Mgr. Plessis, “ que vous êtes porteur de deux brefs apostoliques : l'un m'institue évêque d'un lieu dont je n'ai pu déchiffrer le nom, l'autre m'établit auxiliaire,